

## Le socle anthropologique du don de soi

(Source : Bruno de Saint Chamas et Florence Simon, *Personne et Société*, Anthropologie et Politique à l'école de Jean-Paul II, §432, p 171 et suivantes, ICHTUS, 2016)

L'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue **pour elle-même**, ne se trouve **pleinement** que dans **le don désintéressé de lui-même**.

Ce passage de *Gaudium et spes* (24.3) a été cité plus de cent fois par le pape Jean-Paul II, qui considérait que ce passage était « d'une certaine manière la définition de l'homme que nous a léguée le Concile Vatican II<sup>1</sup> ». Une synthèse de ces analyses propose de résumer ainsi le propos du pape :

L'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue (a aimée en se donnant à elle) pour elle-même (et non pour une autre raison qu'elle-même), ne se trouve (ne s'accomplit, ne se réalise) pleinement que dans **le don sincère** (désintéressé, gratuit, généreux, oblatif, vrai, honnête, sans dissimulation, sans tricherie, sans calcul, sans réserves, sans limites, radical, total, absolu) de lui-même (c'est à dire dans cette forme achevée de l'amour qu'est l'amour sponsal)<sup>2</sup>.

L'amour sponsal, c'est à dire l'amour don de soi, représente l'achèvement de l'amour, il dépasse même l'amour de dévouement ou le don de soi à une cause.

Quand il affirme que l'homme est l'unique créature sur terre voulue de Dieu pour elle-même, le Concile ajoute aussitôt qu'il « ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même ». Cela pourrait sembler contradictoire, mais ce ne l'est nullement. C'est plutôt le grand et merveilleux paradoxe de l'existence humaine : une existence appelée à servir la vérité dans l'amour. L'amour amène l'homme à se réaliser par le don désintéressé de lui-même. Aimer signifie donner et recevoir ce

---

1 Jean-Paul II, *Discours à la Curie romaine pour la présentation des vœux de Noël*, décembre 1995.

2 Yves Semen, *La théologie du corps*, CERF, Paris, 2014, p 49.

qu'on ne peut ni acquérir ni vendre, mais seulement accorder librement et mutuellement<sup>3</sup>.

Cet amour, cette réciprocité, cette sponsalité concerne en premier lieu les époux, qui se donnent irrévocablement l'un à l'autre dans le mariage.

Le don de la personne requiert par nature d'être durable et irrévocable. L'indissolubilité du mariage découle en premier lieu de l'essence de ce don : don de la personne à la personne. Dans ce don réciproque est manifesté le caractère sponsal de l'amour. Dans le consentement matrimonial, les fiancés s'appellent par leur nom : « Moi... je te prends... pour épouse (pour époux) et je promets de te rester fidèle... tous les jours de ma vie ». Un tel don lie beaucoup plus fortement et beaucoup plus profondément que tout ce qui peut être « acquis » de quelque manière et à quelque prix que ce soit<sup>4</sup>.

Cette logique de gratuité se poursuit avec l'accueil de la vie au sein du foyer :

Quand, dans le mariage, l'homme et la femme se donnent et se reçoivent réciproquement dans l'unité « d'une seule chair », la logique du don désintéressé entre dans leur vie. Sans elle, le mariage serait vide, alors que la communion des personnes, édifiée suivant cette logique, devient la communion des parents. (...) Le processus de la conception et du développement dans le sein maternel, de l'accouchement, de la naissance, tout cela sert à créer comme un espace approprié pour que la nouvelle créature puisse se manifester comme « don », car c'est ce qu'elle est dès le début. (...) Dans le nouveau-né se réalise le bien commun de la famille. De même que le bien commun des époux s'achève dans l'amour sponsal, prêt à donner et à accueillir la nouvelle vie, ainsi le bien commun de la famille se réalise par le même amour sponsal concrétisé dans le nouveau-né<sup>5</sup>.

---

3 Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 11.

4 Ibidem.

5 Ibidem.

On voit ici se dessiner une sorte de « **pédagogie du bien commun** à partir du don mutuel des époux<sup>6</sup> ». Le don mutuel des époux les amène à accueillir l'autre à travers l'enfant qui leur est confié. Et ainsi,

La société humaine peut alors se construire comme famille des familles et être une société vraiment humaine dans laquelle l'homme est valorisé par le don de soi<sup>7</sup>.

Benoît XVI évoque de façon explicite cette contribution de la famille à l'expérience du don de soi :

(La famille est) le lieu où les enfants et les adolescents, et ensuite les jeunes (...) apprennent **le sens de la communauté fondée sur le don**, non sur l'intérêt économique ou sur l'idéologie, mais sur l'amour, qui est la force dynamique essentielle du vrai développement de chaque personne et de l'humanité tout entière<sup>8</sup>.

Ce rôle éducateur et irremplaçable de la famille en vue du bien commun de la société tout entière, Benoît XVI l'associe directement à la logique du don.

Cette **logique de la gratuité, apprise dans l'enfance et dans l'adolescence**, se vit ensuite dans tous les domaines, dans le jeu et dans le sport, dans les relations interpersonnelles, dans l'art, dans le service volontaire des pauvres et de ceux qui souffrent. Une fois assimilée, elle peut se décliner dans les domaines plus complexes de la politique et de l'économie, **participant à la construction d'une cité (polis)** qui soit accueillante et hospitalière, et en même temps qui ne soit pas vide, ni faussement neutre, mais riche de contenus humains, à la forte consistance éthique<sup>9</sup>.

---

6 Yves Semen, *La théologie du corps*, p 51

7 Ibidem, p 52

8 Benoît XVI, *Discours au théâtre national croate*, Zagreb, 4 juin 2011

9 Ibidem.

Pour Jean-Paul II, le sommet des droits de l'homme est de pouvoir librement se donner par amour sans être instrumentalisé.

Le Bien commun de toute société est donc de permettre ce don de soi en protégeant la personne de toute instrumentalisation. L'homme doit pour cela accepter de recevoir gratuitement de Dieu, le don de la création et de la rédemption. C'est le fondement même de la *Civilisation de l'amour*.